**REFLEXIONS D’ETE**

**Quelques questions sur les actions communales et le fonctionnement de la municipalité.**

"Nous rappelons que conformément à ses principes, et dans un souci de démocratie participative, l'ADEPAL PPR se fait le relais des habitants du Plateau, pour recueillir leur avis, les difficultés qu'ils rencontrent, et les transmettre, ensuite, à la Municipalité. La réponse des élus paraîtra également sur le site".

L’équipe municipale de la nouvelle commune Plateau-des-Petites-Roches a effectué un tiers de son mandat.

Au cours de ces deux années passées, le conseil municipal a dû faire face à de nombreuses difficultés.

La poursuite de la mise en route de la commune nouvelle, initiée par l’équipe précédente a été de toute évidence un challenge à affronter.

La pandémie due au COVID 19 n’a pas arrangé la situation, compliquant tout, organisation de réunions, de chantiers, de travail en équipe….

Et puis, sont survenus la catastrophe du funiculaire et l’endommagement de la station de ski.

Tous ces évènements ont, certes, compliqué le travail de l’équipe municipale mais ils ne peuvent masquer ce qu’une majorité d’habitants constate : des problèmes de fonctionnement, de gestion, d’organisation du travail et de carence récurrente en matière d’information communale.

De très nombreux habitants s’interrogent :

Pourquoi l’information communale est-elle à ce point défaillante ? Nous ne savons quasiment rien sur le fonctionnement du conseil municipal et sur les décisions qui sont prises.

Le bulletincommunaltrimestriel n’aborde que très rarement ces sujets et fait la part belle, avec parfois deux pages entières, à des sujets qui ne semblent pas prioritaires (ex. sur le dernier journal municipal, le n°13, sur douze pages, deux sont consacrées au marché hebdomadaire et deux au traitement des déchets verts).

La newsletter hebdomadaire est composée, à une écrasante majorité, d’informations qui concernent l’activité des associations et des socio-professionnels, ou d’annonces qui sont en retard sur le calendrier.

A quoi sert l’application IntraMuros ? Elle n’est pas à jour. Le dernier compte rendu du Conseil municipal date du 6 mai 2021 ! La dernière newsletter référencée date du 14 janvier 2022.

Alors que le personnel était stable dans les communes historiques, nous constatons depuis la création de la commune nouvelle de très nombreuses démissions.

Nous aimerions aussi savoir pourquoi il y a autant de défections parmi les personnels communaux, qu’ils soient administratifs ou techniques. S’agit-il de problèmes de santé, de choix personnels de vie, de carences en matière de management ?

Au cours de ces dernières années les communes ont perdu de nombreuses compétences : l’eau et l’assainissement, l’urbanisme sont traités par la Communauté de Communes du Grésivaudan. Les passeports et les cartes d’identité ne sont plus pris en charge par la commune PPR. Avec la disparition des établissements de santé, l’Etat civil a été allégé, la gestion des gites communaux mise en gérance à une personne privée. La station de ski et le funiculaire fonctionnent en régie municipale.

La suppression de toutes ces tâches a probablement allégé le travail des employés communaux et des élus.

A titre de comparaison, en 2020, pour la commune de VEZERONCE-CURTIN (38), qui figure dans IntraMuros, 2164 habitants, les charges de personnel s’élevaient à 538 000 € et le produit des impôts était de 616 000 €. La même année, dans notre commune, PLATEAU-des-PETITES-ROCHES, 2508 habitants, consacrait 1 148 000€ pour les frais de personnel et le produit de l’impôt était de 1 079 000 €.

A Plateau-des-Petites-Roches le produit de l’impôt ne suffit pas à régler les frais de personnel, dans ces conditions il n’est pas étonnant que le budget soit difficile à boucler !

En début de mandat (et avant la pandémie) le conseil municipal avait créé de nombreuses commissions municipales. Aujourd’hui, combien en reste-il qui se réunissent ? A quelles décisions concrètes ont abouti leur travail ? Là encore aucun compte-rendu, aucune info.

Le conseil des habitants, qui figurait dans le programme de la municipalité, a disparu.

Le café citoyen fonctionne de manière anormale : l’ordre du jour est décidé en mairie ce qui ne correspond pas à son essence originelle.

Sur 23 conseillers municipaux plusieurs d’entre eux (on a du mal à suivre !) ont démissionné. Comment l’expliquez-vous ?

D’autre part, des décisions qui ne figuraient pas dans le programme des élus au CM ont été prises sans consulter les habitants (notamment vente de forêt, vente d’immeuble). Cela est surprenant pour un conseil municipal qui déclare pratiquer la démocratie participative !

Par ailleurs, en supprimant le dépôt des déchets verts sur la commune, les habitants de la commune sont pénalisés par rapport aux habitants de la Com-Com du Grésivaudan, les solutions proposées ont un coût et manquent de souplesse.

On note également une dégradation dans l’entretien des abords des routes, des chemins, des cimetières, des bâtiments communaux. Non seulement ce n’est pas agréable pour les habitants, mais cela donne aussi une mauvaise image de la commune aux touristes.

La lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 mars 2022 (tableau repris dans la délibération de la com-com Grésivaudan du 16.5.2022) nous apprend que le montant des travaux HT de rénovation et de restructuration de la maison St Benoit s’élève, à présent, à 1 163 258 €. Or, en novembre 2018, dans le bulletin municipal de St Bernard, on pouvait lire que le montant du projet était de 911 160 €, qu’il était financé et qu’il n’impacterait pas les finances de la commune nouvelle ! Pourquoi ne pas l’avoir annoncé aux habitants ? 252 098 € ce n’est pas rien !

Ou en est l’avancement de l’installation de la fibre sur le Plateau ?

Ou en sont les travaux d’assainissement pour mise en conformité réglementaire du traitement des eaux usées à St Pancrasse, par la communauté de communes ? (Délibération de la com-com du 21.2.2020)

Non seulement nous attendons des réponses et des explications à ces interrogations mais nous souhaitons également que notre équipe municipale nous informe sur les projets futurs.

A suivre…